

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-485232

N.D. 53214

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 10342		Société : Royal Air Maroc	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif		<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	
Nom & Prénom : Dib Thalitha			
Date de naissance : 01/01/1966			
Adresse : Hay Lamia Bloc H n° 7 Casablanca			
Tél. : 06 53 49 46 20		Total des frais engagés : _____ Dhs	

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin : Dr. Saâd BELLAMINE Hay Tissir Bd. El Fida Casa - Tél: 05 22 83 29 06		
Date de consultation : 16/11/2011	Samira El GRANI	13/11/2011
Nom et prénom du malade :		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : Headache bilatéral		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2020	S2	150,00		INP : 0910192410 Dr. Saâd BELLAMINE Hay Tissir Bd. M'da Tél: 05 22 83 29 06

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr. Saâd BELLAMINE Hay Tissir Bd. M'da Tél: 05 22 83 29 06</i>	16/11/2020	200,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

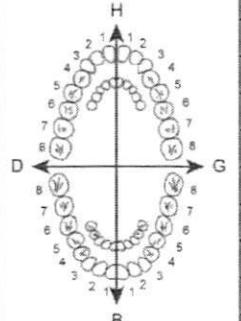
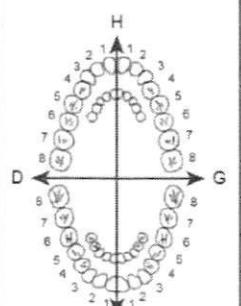
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [ ]
				
				
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>
				H 25533412 21433552 00000000 00000000
				D 00000000 00000000 35533411 11433553
				G B
				[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
				MONTANTS DES SOINS
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Saâd Bellamine

Ancien Médecin Chef de (40 BIS) des F.A.R.

Ancien Interne des Hôpitaux de Fès

## MEDECINE GENERALE

Boulevard El Fida (Prolongement)

Hay Tissir - N° 969 - 2<sup>ème</sup> Etage

CASABLANCA - Tél.: 05 22 83 29 06

ICE : 001677255000020

# الدكتور سعد بلامين

طبيب رئيسي سابق بالجيش الملكي (40 BIS)

داخلي سابق بمستشفيات فاس

## الطب العام

شارع الفداء (الممتد)

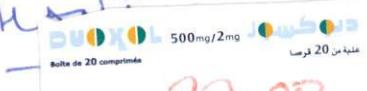
حي التيسير - رقم 969 الطابق 2

الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 83 29 06

Casablanca, le 16/11/2020 الدار البيضاء، في

فانوس El Ghar



37,00

37,00

① Druxol 70.90

70.90

② Profenio 100 mg 30 tabs

52.80

Med 2 Blister 14 tabs

39,80

Levofloxacin 500mg 15 tabs

④

PROFENIO 100 MG  
LOT 20E022  
30 CP PEL  
P.P.V : 70DH90

6 118000 060802

LOT 191740  
EXP 07/2022  
PPV 52.80 DH

PPV:39DH80  
PER:04/23  
LOT: J807

PHARMACIE ADIL  
Dr. Bachraoui ZIANNOUIMI  
IMP. 71 N° 3 Hay Al Massira  
Hay Mohammadi Casablanca  
Tel: 022 63.87.58

200,-

Dr. Saâd BELLÂMINE  
Hay Tissir Bd. El Fida  
Casa - Tél: 05 22 83 29 06